

## Pour ne pas renoncer aux soins médicaux

Dans sa dernière édition, le rapport sur l'état de santé en France aborde la difficile question du renoncement à des soins pour raisons financières.

En 2012, près de 26% de la population métropolitaine a renoncé à au moins un soin ; 18% des renoncements concernant la santé bucco-dentaire, 10% les soins d'optique et 5% les soins des médecins. Les femmes ont renoncé plus souvent à des soins que les hommes, 19% contre 16% pour ces derniers. Et le renoncement est maximal entre 40 et 64 ans.

Si le taux de renoncement varie fortement en fonction du niveau de revenu des ménages, l'absence de couverture complémentaire reste cependant le facteur principal du renoncement aux soins.

Chez les personnes sans complémentaire santé, 24% ont renoncé à des soins d'optique contre 15% pour les bénéficiaires de la CMUC et moins de 9% pour les bénéficiaires d'une complémentaire autre.

C'est pour cela que la Municipalité continue de signer des conventions avec des mutuelles. Pour que les patients romainvillois, adhérents de ces mêmes mutuelles, puissent consulter au CMS tout en évitant l'avance des frais. Reste à lancer la réflexion pour rendre les complémentaires accessibles au plus grand nombre.

Pour le Forum de Romainville,  
Viviane Van De Poele  
forumderomainville@laposte.net